

Débat interactif

« Droit sans frontières : quelle responsabilité pour le conseil d'administration en matière de droits humains et d'environnement ? »

Mercredi 29 mai 2013

The Hub, Viaduktstrasse 93 – 95, 8005 Zurich, (arrêt S-Bahn Hardbrücke)

<http://zurich.the-hub.net/>

Avec la participation de : Christian Frutiger, Global Public Affairs Manager, Nestlé
Prof. Dr Peter V. Kunz, Université de Berne
Kaspar Müller, Président de la Fondation Ethos
Peter Niggli, Alliance Sud
Chantal Peyer, Pain pour le prochain
Animation : Nathalie Christen, Radio SRF.

Contexte

Le conseil d'administration a-t-il une responsabilité sociale et environnementale pour les activités des filiales de son groupe à l'étranger ? Peut-on le rendre responsable devant la loi en cas de manquements et de violations des droits humains et de l'environnement ? Une telle norme est-elle tout simplement applicable ? Va-t-elle changer la situation sur le terrain ? Les codes de bonne conduite et les initiatives internationales ne sont-ils pas plus efficaces ? En attendant le rapport du Conseil fédéral en la matière, tenants et adversaires de la pétition « Droit sans frontières » défendront chacun une thèse dans le but d'améliorer le respect des droits humains et de l'environnement par les multinationales suisses.

Programme

17.45 Accueil du public
18.15 Introduction du président d'Ethos Académie Dick Marty
18.20 Débat interactif
19.45 Apéritif
20.30 Fin de la manifestation.

Inscription au débat interactif du 29 mai 2013

Nous vous prions de remplir ce formulaire et de le retourner par fax (022 716 15 56) ou de vous inscrire par mail à event@ethosacademie.ch jusqu'au 22 mai.

Je participe / Nous participons au débat interactif d'Ethos Académie à Zurich le 29 mai

Nombre de personnes: _____

Nom et prénom:

Adresse email :

Signature :

Des citoyens responsables, des actionnaires actifs !

Devenez membre d’Ethos Académie

En tant que membre de l'association Ethos Académie:

- Vous bénéficiez de la possibilité de déléguer vos droits de vote et de vous faire représenter aux assemblées générales des principales sociétés cotées en Suisse, conformément aux recommandations de vote d’Ethos.
- Vous êtes invité à participer aux conférences, débats et séminaires organisés par l’association dans différentes régions de Suisse sur les thèmes d’actualité dans le domaine socio-économique.
- Vous soutenez la réalisation d’études approfondies sur des thématiques liées à l’investissement socialement responsable et à la responsabilité sociale de l’entreprise.

Cotisations annuelles :

Etudiants :	CHF 25 (sous réserve approbation AG 29.05.2013)
Personnes physiques :	CHF 150
Personnes physiques (couples) :	CHF 200 (sous réserve approbation AG 29.05.2013)
Personnes morales :	CHF 300
Membres de soutien :	CHF 500.

Inscrivez-vous sur www.ethosacademie.ch

Ou au moyen du coupon ci-dessous :

=====

Par la présente, je demande/nous demandons l’adhésion à Ethos Académie, en tant que :

- Etudiant(e) (personne physique), CHF 25 par an (sous réserve approbation AG 29.05.2013)
- Membre (personne physique), CHF 150 par an
- Membre (personne physique - couples), CHF 200 par an (sous réserve approbation AG 29.05.2013)
- Membre (personne morale), CHF 300 par an
- Membre de soutien (personne physique ou morale), CHF 500 par an.

Par la présente, je/nous souhaite/souhaitons :

- Effectuer un don.

Titre : Madame Monsieur Institution

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

E-mail :

Date : Signature :

Nous vous remercions de retourner ce formulaire par l’un des trois moyens suivants :

- par fax au 022 716 15 56
- par e-mail à info@ethosacademie.ch
- par courrier à Ethos Académie, Place Cornavin 2, Case postale, 1211 Genève 1